



INTERMÉDIATION EN ASSURANCE

Maîtrisez les dernières évolutions de la LPS



Journées animées par

Intervenants

Inge De Wolf
Consultant indépendant

Catherine Bernardin
ARENDT & MEDERNACH

Michèle Osweiler
**COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES**

Jacques Emsix
UNITED BROKERS S.A.

André Van Varenberg
BIPAR

Thierry Flamand
PwC

Stefan Fank
FARAD INTERNATIONAL

Brice Casadejus
**LOMBARD INTERMEDIATION
SERVICES**

Riccardo Gambineri
**ZURICH INSURANCE
COMPANY**

Giulia Risso
**FORTIS LUXEMBOURG VIE
S.A.**

Jean-François Steichen
ÉTUDE STEICHEN

Christophe Verdure
**FUSL
UNIVERSITÉ
DU LUXEMBOURG**

Ann Fromont
KOAN LEGAL STRATEGIES

Jean-François Boulot
**TRIBUNAL
D'ARRONDISSEMENT
DE LUXEMBOURG**

Benoît Martin
**ASPECTA ASSURANCE
INTERNATIONAL
LUXEMBOURG S.A.**

Robert Sojic
LLCS

Philip Woolfson
STEPTOE & JOHNSON LLP

Vincent J. Derudder
FECIF

Jane Verblydt
NUCLEUS EURO-ADVISERS

- Tout savoir sur le nouveau concept de PSA
- IMD2, lutte contre le blanchiment, MiFID, SII, PRiP's : préparez-vous à temps aux prochaines échéances
- Réseaux de distribution en LPS : quelles sont les nouvelles tendances ?
- Quelle nouvelle répartition des responsabilités dans le contexte de la crise de la dette ?
- Comment travailler avec des clients hors espace économique européen ?



Actualité récente en matière de Libre Prestation de Services

MARDI 28 FÉVRIER 2012

Président de séance : Inge De Wolf, Consultant indépendant

8h45 *Accueil des participants*

9h00 *Introduction par le Président de séance*

9h15 **Travailler avec un réseau**

de courtiers ou d'agents :

comment opérer ce choix ?

- Les statuts classiques : agent et courtier
- Les statuts particuliers : sous-courtier, apporteur d'affaires
- Les avantages et les dangers propres à chaque modèle de distribution

Catherine Bernardin

Senior Advisor

Insurance & Reinsurance Law

ARENDT & MEDERNACH

10h00 **NEW** **Les nouveautés pour les intermédiaires et le concept de PSA**

Michèle Osweiler

Conseiller de direction

COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

11h00 *Pause-café*

11h30 **L'assurance RC professionnelle et l'assurance RC dirigeants des intermédiaires d'assurance**

- Généralités de ces deux contrats d'assurance et différences avec d'autres assurances de responsabilité
- Particularités liées aux spécificités propres à l'activité de courtage en assurances
- Position et attitude des assureurs

Jacques Emsix

Administrateur délégué

UNITED BROKERS S.A.

12h15 *Session de questions / réponses*

12h30 *Lunch*

14h00 **IMD2 - Quelles avancées attendre de la directive Intermédiation ?**

André Van Varenberg

Président de la commission des courtiers

BIPAR

14h45 **SII, MIFID, PRIp's : quels impacts pour les intermédiaires ?**

- Des répercussions sur les produits
- L'information aux clients encore mieux encadrée
- Des relations commerciales intermédiaires versus compagnies appelées à évoluer
- Une maîtrise des réseaux de distribution devenue indispensable

Thierry Flamand

Partner

PwC

15h30 *Pause-café*

16h00 *Panel de discussion*

Faites le point sur les tendances observées en matière d'évolution des réseaux de distribution en LPS

Panel leader :

Stefan Fank

Senior Manger - Broker

FARAD INTERNATIONAL

Panélistes :

Brice Casadejus

Country Manager France

LOMBARD INTERMEDIATION SERVICES

Riccardo Gambineri

Region Manager Germany, Austria,

Northern & Eastern Countries

Member of Executive Staff

ZURICH INSURANCE COMPANY

Giulia Risso

International Market Manager

FORTIS LUXEMBOURG VIE S.A.

17h30 *Clôture de la journée*

INTERMÉDIATION
EN ASSURANCE



À qui s'adresse cette formation ?

Au sein des compagnies d'assurances, des banques, banques privées et cabinets de courtage :

- Directeurs juridiques
- Compliance Officers
- Directeurs généraux
- Directeurs commerciaux
- Courtiers
- Agents d'assurance
- Avocats spécialisés
- Consultants...

Quels sont les objectifs pédagogiques ?

- Une meilleure appréhension des risques et opportunités de l'intermédiation en assurance
- L'identification des points sensibles afin d'éviter tout litige
- Un ensemble d'astuces et de précautions pour mieux encadrer vos pratiques

“ La gestion des risques en intermédiation

MERCREDI 29 FÉVRIER 2012

Président de séance : Jean-François Steichen, Avocat à la Cour, **ÉTUDE STEICHEN**

8h45 Accueil des participants

9h00 Introduction par le Président de séance

9h15 Grille de lecture

Les principes de la LPS

- Cette grille de lecture permettra aux participants de disposer d'un outil unique de compréhension du droit européen auquel ils pourront se référer quelque soit le pays avec lequel ils établissent une relation commerciale
- Cette présentation sera illustrée par divers exemples

Christophe Verdure, Chercheur, **FUSL**
Chargé de cours associé
UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

Ann Fromont, Avocat
KOAN LEGAL STRATEGIES

10h00 Répartition des responsabilités entre assureurs et intermédiaires dans le contexte de la crise de la dette ?

- État du marché au Luxembourg et en Europe
- Le régime des responsabilités
- L'impact des relations contractuelles entre l'assureur et l'intermédiaire
- Les aspects de droit pénal et de responsabilité pénale des personnes morales
- Les possibilités de recours

Jean-François Steichen

10h45 Pause-café

11h15 Panel de discussion

Rôle et responsabilités des intermédiaires versus assureurs dans la lutte contre le blanchiment

- Comment définir la lutte contre le blanchiment dans le cadre de l'intermédiation en assurance ?
- Comment déterminer l'origine des fonds ?
- Quel est le rôle de la cellule de renseignement financier ?

- Sur quels critères l'intermédiaire se base-t-il pour apporter un contrat à un assureur ?
- À quels éléments l'assureur doit-il être attentif pour décider de l'accepter ou non ?

Jean-François Boulot

Substitut principal
Cellule de Renseignement Financier du Parquet
TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG

Benoît Martin

Compliance & Risk Management
ASPECTA ASSURANCE INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

Robert Sojic, Administrateur délégué, **LLCS**

12h30 Lunch

14h00 Devoir d'information et obligation de conseil en assurance vie dans une optique multi-pays

- Sous quelle forme, avec quel contenu ?
 - Le conseil fiscal est-il du ressort de l'intermédiaire ?
 - Qu'en est-il des informations à fournir en cas de succession ? En matière de régimes matrimoniaux ?
- De quoi l'intermédiaire doit-il être équipé ?
- Quelle prudence observer ?

Philip Woolfson, Avocat, Partner
STEPTOE & JOHNSON LLP

14h45 Comment travailler avec des clients hors espace économique européen

- La position de l'assureur qui se conformera au droit luxembourgeois pour son offre de produits
 - La position de l'intermédiaire qui aura un certain nombre de critères à vérifier en fonction des législations locales
- Inge De Wolf**

15h30 Pause-café

16h00 Le conseil en investissement

- L'importance de l'aspect investissement dans le contrat d'assurance vie
- Nouveaux types de contrats
- Le courtier d'assurances est-il qualifié pour donner un conseil en investissement ? En a-t-il le droit ? Conflit d'intérêts ?

Vincent J. Derudder, Président, **FEICF**

Jane Verblydt, Business Development Director
NUCLEUS EURO-ADVISERS

17h30 Clôture de la conférence



Quelle est la méthode de travail ?

- Une documentation remise à chaque participant en début de conférence
- L'alternance d'exposés et de débats garantit une véritable interactivité
- Des pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants

Nos prochaines formations

- **IFRS & Private Equity**
27 mars 2012, Luxembourg
- **Arrêté des comptes**
17 & 18 avril 2012, Luxembourg
- **IFRS pour les banques**
3 mai 2012, Luxembourg
- **IFRS pour les compagnies d'assurances**
10 mai 2012, Luxembourg
- **S'initier aux IFRS**
22 & 23 mai 2012, Luxembourg
- **Comptabilisation des instruments financiers en IFRS**
14 & 15 juin 2012, Luxembourg

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter au +32 (0)2 533 10 20 ou par e-mail : ifebnelux@ifexecutives.com



Renseignements programme

Virginie Deprèay
vdepreay@ifexecutives.com

Renseignements inscriptions

IFE BENELUX
Rue de la Science, 4
1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 533 10 15
Fax : +32 (0)2 534 89 81
ifebenelux@ifexecutives.com

Participation (+ 3 % TVA)

1 jour : 850 € HT
2 jours : 1 400 € HT

Ces prix comprennent les déjeuners, les rafraîchissements et la documentation du stage.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par virement à notre banque - BGL BNP Paribas IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000 Code BIC : BGLULL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture

Inscriptions

Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui devra être payée avant le début de la conférence.

Les informations demandées sont nécessaires au traitement de cette fiche. Conformément à la loi du 02/08/02 modifiée sur le respect de la vie privée, vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification. Nos adresses peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange à d'autres sociétés. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de leurs documents, merci de nous le signaler par courrier au 4, rue de la Science - 1000 Bruxelles ou à l'adresse mail correctionbdd@ifexecutives.com.

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par tél : +33 (0)1 49 21 55 90, par fax : +33 (0)1 49 21 55 99 ou par mail : ife@netbba.com, en précisant que vous participez à une formation IFE Benelux.

Annulations

Formulées par écrit, elles donneront lieu à un remboursement intégral si elles sont reçues 15 jours avant la formation. Passé ce délai, 50 % du montant de la participation, ou 100 % en cas d'annulation le jour J, sera retenu à titre d'indemnité forfaitaire. Les remplacements seront admis à tout moment. Les demandes d'annulation et de remplacement devront être formulées par écrit (courrier, fax ou e-mail).

Dates et lieu de la formation

MARDI 28 & MERCREDI 29 FÉVRIER 2012

DoubleTree by Hilton

12, rue Jean Engling

1466 LUXEMBOURG

Tél. : +352 43 78 1

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Pour modifier vos coordonnées

Tél. : +32 (0)2 533 10 20 - E-mail : correctionbdd@ifexecutives.com

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

- OUI**, je m'inscris à la formation " **Intermédiation en assurance** " les mardi 28 et mercredi 29 février 2012 (code 26227)

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre directeur juridique _____

Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Tél _____ Fax _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

